

Zeitschrift:	Archivum heraldicum : internationales Bulletin = bulletin international = bollettino internazionale
Herausgeber:	Schweizerische Heraldische Gesellschaft
Band:	69 (1955)
Heft:	1-2
Rubrik:	Office généalogique et hérédique de Belgique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le baron Hervé PINOTEAU a présenté quelques remarques à propos des manuscrits Michaud.

M. Robert LOUIS a fait connaître plusieurs tableaux des armoiries d'anciennes colonies allemandes, communiquées par le Dr Neubecker.

Le président a signalé différents articles parus dans la presse et intéressant l'Ordre Souverain de Malte, en particulier celui de M. André DELACOUR paru dans la *Revue des Deux Mondes* du 1^{er} février, et celui de M^{me} Claire-Eliane ENGEL sur « Malte et la Cour de France » paru dans la *Revue Française* du mois de février.

Le comte d'Adhémar DE PANSAT a fait une communication sur les armoiries d'Antoine Escalin des Aimars, général des galères du Levant sous François I^{er}, dit le capitaine le Folin.

La baronne COSTER a parlé d'une rare figure héraldique, le pilier de justice, à propos d'un article paru dans le dernier numéro d'*Archivum heraldicum*.

M. Robert LOUIS a présenté une étude sur la composition moderne des armoiries des villes et leur légalité.

Le baron GUÉRIN-SÉGUILIER a posé différentes questions relatives au *Collegio araldico romano*, et aux neveux de Jeanne d'Arc.

La baronne COSTER a présenté un dessin de la Croix de Malte indiquant le sens symbolique de chacune des 8 branches (8 bénédictrices).

Le président a annoncé que deux congrès se tiendront cette année, l'un à Lille au mois de juin, l'autre à Madrid au mois d'octobre (Congrès organisé par l'*Instituto Internacional de genealogía et de heráldica*).

M. DE NIKIVOROW a envoyé au bureau un article de M. Messeydoff sur la noblesse russe et son organisation dans l'exil, paru dans le journal de l'*« Union de la Noblesse russe »*.

M. Pierre GRAS vient de publier un article sur les armes de Chalon-sur-Saône, dans les *Mémoires de la Société historique et archéologique* de cette ville.

Le comte d'Adhémar DE PANAT a fait le 21 mars 1955 une communication sur les variations dans les armoiries des descendants de Charles Antoine Maximilien de Belleforière, marquis de Soyecourt, comte de Tilloloy, grand veneur de France.

M. Marcel ORBEC a exposé une méthode de numérotage des généalogies descendantes dû à M. P. Seltzer, d'Alger.

Le baron BOREL DU BEZ a examiné la question de savoir si la charge de procureur au Parlement était sous l'ancien régime compatible avec la noblesse ou si elle entraînait dérogance.

Le Comité.



Société Royale de Généalogie et d'Héraldique des Pays-Bas Koninklijk Nederlandsch Genootschap voor Geslacht- en Wapenkunde

Organe mensuel : *De Nederlandsche Leeuw*.

Président : Jonkheer Dr D. P. M. GRASWINCKEL, Bleijenburg 5, La Haye.

L'assemblée générale de la Société aura lieu à Haarlem le 9 juillet 1955.



Office Généalogique et Héraldique de Belgique

Président : Comte THIERRY DE LIMBURG STIRUM, Château de Huldenberg-Brabant.

Le 26 février 1955, l'*« Office »* a tenu son assemblée générale annuelle en son siège social, Musées Royaux d'Art et d'Histoire, Parc du Cinquantenaire à Bruxelles.

Les statuts prévoyant le renouvellement du Conseil par tiers tous les ans, ont été ainsi élus administrateurs MM. P. Bautier, J. Jacmart, Chev^r A. de Selliers de Moranville et M. A. de Strel, sortants et rééligibles. Le triennat du président sortant venant à expiration et son mandat ne pouvant être renouvelé avant un nouveau terme de trois années, la présidence de l'*Office* a été offerte au Comte Thierry de Limburg Stirum, membre fondateur et déjà son vice-président.

*Activités de l'*Office*.* — Le 25 novembre 1954 : visite guidée sous la direction de M. Schauwers, conservateur, de l'exposition « Les livres préférés » organisée à la Bibliothèque Royale par la Société des bibliophiles et iconophiles de Belgique.

Le 26 février 1955 : causerie très originale et appréciée de M. Charles van Renynghe de Voxvrie, conservateur du Musée Merghelynck à Ypres, sur : « Evolution des idées dans certains groupes familiaux du sud de la Flandre au XVIII^e siècle ».

Le 7 mars 1955 : premier rendez-vous mensuel des généalogistes et historiens. Ces « rendez-vous » auront lieu désormais chaque premier lundi du mois.

Le 20 avril : visite guidée de l'exposition « Belles armes d'hier et d'aujourd'hui » aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire à Bruxelles.

Le 21 mai : visite guidée de l'exposition « Charles-Quint et son temps au Musée des Beaux-Arts à Gand.

Le 26 mai : conférence du Vicomte Terlinden : « Une source précieuse pour l'histoire des familles : les livres de raison ».

* * *

Le 25 janvier 1955 s'est éteint à Liège le professeur Joseph BRASSINNE, professeur ém. à l'Université de Liège, membre de l'Office, auteur d'estimés ouvrages notamment sur les livres à reliure et les argenteries armoriées de l'ancienne Principauté de Liège. Un dernier article du regretté disparu paraîtra dans notre « Recueil IV ».

* * *

S.A.I. et R. Monseigneur l'Archiduc Otto, Chef et Souverain héréditaire de l'Ordre de la Toison d'Or, a daigné élire à la dignité de chevalier de cet Ordre illustre Son Altesse le Prince de Ligne, Ambassadeur de Sa Majesté le Roi des Belges, ainsi que le Vicomte Terlinden, professeur ém. à l'Université catholique de Louvain, président du Conseil héréditaire et président de la Commission royale d'Histoire de l'Académie de Belgique et administrateur de l'« Office ».

La cérémonie d'investiture des deux nouveaux chevaliers a eu lieu en la chapelle du château de Belœil, le dimanche 28 novembre 1954. Le Souverain et Grand Maître s'y était fait représenter par son frère S.A.I. et R. Monseigneur l'Archiduc Robert, Duc d'Este.

Le 1^{er} mars 1955, le Collège des Bourgmestres et Echevins de la ville de Bruxelles, les présidents de l'« Association des Descendants des Lignages » et de la « Société de l'Ommegang de Bruxelles » ont organisé, dans la grande salle gothique de l'Hôtel de Ville, une manifestation en l'honneur du Vicomte Terlinden à l'occasion de sa nouvelle dignité. Le Comte Thierry de Limburg Stirum, président d'honneur de l'« Association des Descendants des Lignages » y donna lecture de la lettre toute de cordialité par laquelle le Chef et Souverain de l'Ordre avait fait part au récipiendaire, en novembre dernier, de la faveur insigne dont il était l'objet. Il rappela ensuite l'origine et le but de l'Ordre, puis énuméra tous les titres que le nouveau chevalier s'était acquis dans le domaine historique.

Il fut ensuite offert au héros du jour une très belle assiette en argent gravée à ses armes, entourées du collier de la Toison d'Or et posées sur la croix de Malte. Chacun eut alors l'occasion d'admirer tout à l'aise le collier, qui porte le numéro 3 ; le bijou, contemporain de la création de l'Ordre, fut conféré pour la première fois par Philippe le Bon, le 10 janvier 1430, à Jean, seigneur de Roubaix et de Herselles.

A l'heure actuelle, sont chevaliers de la Toison d'Or, sous la Souveraineté et Grande Maîtrise de l'Archiduc Otto :

Henri-Ferdinand de Habsbourg-Lorraine.
Rupert, Prince Royal de Bavière.
Elie, Duc de Parme.
Conrad, Prince de Bavière.
Aloyse, Prince de Bavière.
Hubert-Salvator, Archiduc d'Autriche.
Joseph-François, Archiduc d'Autriche.
Philippe-Albert, Duc de Wurtemberg.
Jean, Prince de Liechtenstein.
Robert, Archiduc d'Autriche-Este.
Godefroi, Archiduc d'Autriche, Grand-Duc de Toscane.
Maximilien, Duc de Hohenberg (chancelier par intérim).
Henri, Comte de Degenfeld-Schonburg.
Félix, Archiduc d'Autriche.
Charles-Louis, Archiduc d'Autriche.
Rodolphe, Archiduc d'Autriche.

Léopold, Comte Kunigl.
Duarte, Roi de Portugal, Duc de Bragance.
François-Joseph II, Prince de Liechtenstein.
Théodor-Salvator, Archiduc d'Autriche.
Ferdinand, Comte de Colloredo-Mannsfeld.
Frédéric-Christian, Roi de Saxe, Margrave de Meissen.
Frédéric, Prince de Hohenzollern-Sigmaringen.
Georges, Comte de Waldbourg-Zeil.
Alphonse, Margrave Pallavicini.
Rodolphe, Comte van der Straten-Ponthoz.
Ferdinand, Archiduc d'Autriche.
Henri-Charles, Prince de Liechtenstein.
Joseph, Prince de Schwarzenberg.
Don José de Saldanha da Gama.
Gabriel, Baron Apor de Altiorja.
Albert, Prince héréditaire de Bavière.

Ladislas, Prince Batthyàny-Strattmann.
Edouard, Prince d'Auersperg.
Charles, Comte de Trauttmansdorff-Weins-
berg.
Charles, Comte Czernin de Chudenitz.

Jean, Comte Esterhazy de Galantha.
Philippe, Comte de Gudenus.
Eugène, Prince de Ligne.
François-Joseph, Comte Forni.
Charles, Vicomte Terlinden.



Der Herold *

Verein für Heraldik, Genealogie und Verwandte Wissenschaften
zu Berlin



Der Adler, Wien *

* Wir begrüßen diese beiden Gesellschaften die sich unserem Bulletin angeschlossen haben.

* Ces deux Sociétés viennent d'adhérer à notre publication. Nous leur souhaitons la bienvenue.